Région Bretagne

Port de Saint-Malo

Exploité par edeis *l'Allié des territoires*

ROUTE DU RHUM - DESTINATION GUADELOUPE

Circulation sur le port de Saint-Malo

du 20 octobre au 1er novembre 2026

- Accès zone portuaire avec laissez-passer n°3
- Accès Pôle Nautisme Course au Large Duguay-Trouin sur listing ou avec laissez-passer n°3
- Accès Gare Maritime de la Bourse avec laisssez-passer n°2
- Axe Rouge : interdit à la circulation, sauf Secours, Police, Remorques des dockers
- Circulation dans la zone portuaire à respecter scrupuleusement (réservée aux personnels habilités)
- Point de filtrage
- Circulation
- Circulation avec laissez-passer

Intra-Muros (uniquement par rondpoint du Naye) et Chaussée du Sillon accessibles avec laissez-passer n°1

